

DUREES DE GARANTIE :

En sus de la garantie légale, à partir de la date de livraison chez le commanditaire, les menuiseries et les volets roulants WIBAIE bénéficient d'une garantie pièces et main d'œuvre de :

- 2 ans pour les accessoires et profilés de cadres ouvrants (casse, défaut de fonctionnement, hors réglage)
- 2 ans pour les boîtiers domotiques, serrures connectées et mécanisme de coulissant motorisé.
- 5 ans sur les panneaux décoratifs de porte d'entrée ALU et ACIER et porte de service ACIER (laquage, déformation, adhérence revêtement, vieillissement inhomogène de la teinte, hors dégradation)
- 5 ans sur les barillet de sécurité et haute sécurité de porte d'entrée (hors barillet standard qui sont garantie que pour une durée de 2 ans)
- 5 ans sur les moteurs de volets roulants et sur ses points de commandes (fonctionnement, hors réglage, hors consommables et inverseurs et contre retour du produit)
- 10 ans sur les vitrages suivant prescriptions FFPV (embuage, défauts d'aspect intérieur vitrages, hors jaunissement ou désagrégation suite exposition aux rayonnements solaires des pastilles anti-vibrations utilisées sur les petits bois intégrés, hors dégradation)
- 10 ans sur les profilés de cadres dormants PVC, panneau de soubassement PVC (aspect, déformation, assemblage, hors dégradation)
- 10 ans sur les profilés de cadres dormants ALU et mixte BOIS/ALU, tôles ALU d'habillage, panneaux de soubassement ALU (aspect, déformation permanente, assemblage, étanchéité, hors dégradation, hors rails de roulement)
- 15 ans sur le laquage de classe 2 (texturés et sablés) pour le changement de teinte et perte de brillance supérieure aux conditions du label QualiMarine. Pour les laques de classes 1, la garantie n'est que de 5 ans.

Ces profils doivent être situés à plus de 500 mètres d'une côte ou d'une atmosphère agressive. Sinon les garanties deviennent :

- 5 ans s'ils sont situés entre 50 et 500 mètres d'une côte ou atmosphère agressive (aspect laquage),
- Aucune garantie s'ils sont situés à moins de 50 mètres d'une côte ou atmosphère agressive (aspect laquage)

Pour les autres défauts, l'acceptabilité en garantie dépend du délai de réclamation, décrit dans le tableau page suivante.

En accord avec la loi Hamon (application 01/03/2015), toutes les pièces détachées (accessoires, moteurs, hors profils et panneaux sur mesure) sont disponibles à la vente, à l'identique ou équivalent, sous un délai maximum de 2 mois, pendant toute la durée de notre garantie commerciale

CONDITIONS D'APPLICATION

La garantie WIBAIE s'applique dans le cadre des articles 1641 et suivants du code civil.

Le produit doit être utilisé normalement et sans avoir subi de modifications.

Les défauts apparents doivent être signalés avant la mise en œuvre du produit.

La garantie s'applique aux menuiseries et volets roulants installés dans les limites géographiques de la France métropolitaine, (y compris îles françaises, hors DOM TOM).

Au titre de cette garantie et sous réserve des cas d'exclusion ci-dessus, WIBAIE assure, par l'intermédiaire de son Service Après Vente, la fourniture, le remplacement ou la réparation de la ou des pièce(s) reconnue(s) manquante(s) ou défectueuse(s). La garantie comprend également les coûts de main d'œuvre et de déplacement générés par la réparation sur site ou en usine.

Si le dysfonctionnement nécessite une nouvelle fabrication, une fourniture et/ou une intervention, WIBAIE s'engage à réaliser la réparation conformément au programme d'intervention défini lors de l'analyse du dossier technique, sous réserve que les conditions techniques le permettent.

La garantie se limite à la réparation des menuiseries et des volets roulants :

- WIBAIE dégage toute responsabilité pour tout dommage direct ou indirect, quelle qu'en soit la nature, causé par le mauvais fonctionnement du produit garanti,
- WIBAIE ne prend pas à sa charge les travaux de dépose / repose de menuiseries, en particulier pour les cas de remplacement de dormant.

La garantie sur le produit est prolongée, uniquement lorsque le produit est échangé totalement.

(La garantie report, dans ce cas, à la date de l'échange.)

CAS D'EXCLUSIONS

La garantie ne s'applique pas pour tout réglage de menuiserie posée et dans tous les cas de dysfonctionnements dus à :

- une utilisation des produits non conformes aux prescriptions d'emploi et/ou impropre à leur destination,
- des détériorations / des dégradations dues à des chocs ou des salissures sur les produits survenus après dépalettisation ou déballage du produit,
- une modification des produits par un tiers,
- l'inobservation des règles de l'art, des dispositions normatives ⁽¹⁾ et/ou des prescriptions WIBAIE pour le stockage, le montage et l'installation des produits,
- une négligence ou une carence dans l'entretien des produits,
- une cause extérieure et/ou des circonstances qualifiées de force majeure par les tribunaux (dégât des eaux, incendie, orage, tempête, gel, catastrophes naturelles, problème d'étanchéité du support, etc...),
- une exposition des profils mixtes BOIS/ALU à une humidité ambiante anormale ou ventilation inadaptée (non respect des préconisations de la notice du produit),

Les menuiseries de teinte sombre exposées directement au soleil peuvent parfois subir un phénomène de dilatation occasionnant des difficultés de fermeture. Nous ne disposons pas de solution technique pour éviter cet effet bilame inhérent aux profilés à rupture de pont thermique. Aussi nous ne saurions être tenus pour responsables.

Les opérations de réhabilitation touchant aux menuiseries réduisent de façon importante les infiltrations parasites ; cela est un point positif car les entrées d'air sont alors maîtrisées ; cela peut avoir un effet négatif si conjointement le problème global de la ventilation n'est pas abordé. En réduisant les infiltrations parasites, il y a un risque de condensations. Toute opération portant sur les menuiseries devra donc aussi étudier le problème de la ventilation du logement.

La garantie est également exclue si l'intervention suppose des moyens exceptionnels en cas d'inaccessibilité au produit. Le moyen d'accès (échafaudage, nacelle, hélicoptère ...) est à la charge de l'artisan car il fait parti de sa prestation de pose.

Dans tous les cas d'exclusion, WIBAIE pourra intervenir sous réserve de l'acceptation d'un devis. Tout déplacement effectué pour un motif injustifié sera facturé par WIBAIE (défaut de pose, réglage...).

NOTA : le film de protection des profils doit être conservé après pose pendant toute la durée du chantier, et pour une durée limitée à 4 mois après la livraison par WIBAIE. Dépassé cette période, tout défaut d'aspect pour trace de colle ne pourra être pris en charge. Cette règle est également valable pour toutes les adhésifs (d'étiquettes, de skins,...) présents sur la menuiserie.

⁽¹⁾ Faux aplomb (vertical) : 2 mm/m ; Faux niveau (horizontal) : 2 mm si longueur inférieure ou égale à 1,5m, 3 mm au-delà.

CAS PARTICULIER DES CHOCS THERMIQUES VITRAGES

Les chocs thermiques vitrages ne sont pas pris en charge en garantie. Ils sont repérables par une fissure du vitrage, perpendiculaire au bord du vitrage. Ils sont uniquement suite à des écarts de températures très élevés sur des parties différentes du vitrage, liés à des conditions d'exposition particulières (présence d'un balcon en surplomb, canapé trop proche de la baie....)

Ils ne sont en aucun cas liés à une faiblesse du vitrage (dans ce cas, la fissure n'est pas perpendiculaire au bord du vitrage)

GARANTIES

Menuiseries et Volets roulants

	Motif de la réclamation	Délai de recevabilité après la livraison	Conditions à remplir pour validation des conditions de garantie	Informations & Cas d'exclusion
A la Livraison	Livraison incomplète			
	Menuiseries	Dans les 3 jours après la livraison	Envois des réserves écrites sur le BL + envois lettre recommandée au transporteur	WIBAIE n'accepte pas cette demande si BL vierge de réserves.
	Accessoires	Dans la limite de 1 mois après la date de livraison	Envoi des réserves écrites sur BL	Suivant L133-3 du code du commerce, le délai de réclamation est légalement limité à 3 jours. Pour compenser les aléas de chantier, WIBAIE accepte jusqu'à 1 mois.
	Habillages			
	Kit de pose			
	Automatismes			
	Chocs / Rayures / Dégradations			
	Casse vitrage	Dans les 3 jours après la livraison	Envois de réserves écrites sur le BL + envois lettre recommandée au transporteur	WIBAIE n'accepte pas cette demande si BL vierge de réserves.
	Chocs sur profils	Dans la limite de 1 mois après la date de livraison	Envoi des réserves écrites sur BL	Suivant L133-3 du code du commerce, le délai de réclamation est légalement limité à 3 jours. Pour compenser les aléas de chantier, WIBAIE accepte jusqu'à 1 mois.
	Chocs sur tablier de Volet Roulant			
Chocs sur panneaux décoratifs				
Aspect déformation panneaux				
Rayures face extérieur vitrage				
Fournir fiche diagnostic vitrage D803F				
Erreur par rapport commande				
Erreur de type produit	Dans la limite de 6 mois après la date de livraison	Avant la pose, une analyse au cas par cas sera procédée en comparaison avec la demande. Après la pose : "légalement, toute menuiserie posée est considérée comme acceptée".	Pas de prise en charge des déposes / reposes	
Erreur du type doublage				
Erreur de couleur				
Erreur de dimensions				
Après la pose et à l'utilisation	Chocs / Rayures / Dégradations (à la pose ou à l'utilisation)			
	Casse vitrage	Hors garantie	Le problème a pu se produire après la livraison ou à la pose. Donc nous ne prenons pas en charge. Vérifier les émargements BL.	WIBAIE n'accepte pas cette demande si BL vierge de réserves
	Chocs sur profils			
	Chocs sur tablier de Volet Roulant			
	Chocs sur panneaux décoratifs			
	Rayures face extérieur vitrage			
	Profils (cadres dormants)			
	Profils Alu ou PVC (géométrie + dim)	10 ans	Nous fournir des photos pour analyse	Hors garantie à moins de 500m d'une côte ou atmosphère agressive Hors dégradations et Rails de roulement de coulisant Hors Déformation au soleil non permanente
	Assemblage (+vis assemblage)			
	Aspect et/ou déformation			
	soubassement PVC			
	Durabilité laquage (QualiMarine Classe2)	15 ans	Tolérance d'écart de colorimétrie : Delta E <1	Pour colori texturé ou sablé
	Durabilité laquage (QualiMarine Classe1)	5 ans	Tolérance d'écart de colorimétrie : Delta E 6,22	Pour colori lisse ou sublimé
	Plaxage sur PVC	5 ans		Concerner la résistance au décollement et au bullage
	Etanchéité eau / Air	2 ans	Nous fournir des photos pour analyse	Après 2 ans, expertise nécessaire pour trancher sur la responsabilité de l'Etanchéité
	Rail de roulement			
	Profils (cadres d'ouvrants)			
	Profils Alu ou PVC (géométrie + dim)	2 ans	Nous fournir des photos pour analyse	Hors garantie à moins de 500m d'une côte ou atmosphère agressive Hors dégradations Hors Déformation au soleil non permanente
	Assemblage (+vis assemblage)			
	Aspect et/ou déformation			
	soubassement PVC			
	Durabilité laquage (QualiMarine Classe2)	15 ans	Tolérance d'écart de colorimétrie : Delta E <1	Pour colori texturé ou sablé
	Durabilité laquage (QualiMarine Classe1)	5 ans	Tolérance d'écart de colorimétrie : Delta E 6,22	Pour colori lisse ou sublimé
	Plaxage sur PVC	5 ans		Concerner la résistance au décollement et au bullage
	Défaut fonctionnement			
	Affaissement ouvrant	2 ans	Fournir la fiche diagnostic de pose complétée D800G *	Hors mauvaise pose ou mauvais réglages
	Mauvais calage vitrage/panneau			
	Volet Roulant			
	Moteur premières mises en marches	6 mois	Possibilité de faire un diagnostic téléphonique avec service expertise de WIBAIE	Hors alimentation par un groupe électrogène
	Moteur défaut fonctionnement	5 ans		Hors réglage
	Points de commande	5 ans		Hors consommables (piles)
	Domotiques	2 ans		Hors programmation ou apérage
	Tablier	2 ans	Nous fournir des photos pour analyse	Hors dégradations
	Laquage tablier	2 ans	Pour info Tablier non Qualicoat Qualimarine	Hors trace de rouille sur frond de mer (-500m d'une côte)
	Pièces de structure / quincaillerie	2 ans	Nous fournir des photos pour analyse	Hors dégradations
	Treuil manuel / Batterie	2 ans		
	Main d'œuvre	2 ans		
	Vitrage / Panneaux décoratif			
	Intérieur vitrage (aspect ou embuage)	10 ans	Fournir la fiche diagnostic vitrage complétée D803F	Hors casse ou chocs termiques
	Petit Bois Collé	5 ans	Nous fournir des photos pour analyse	Hors dégradations
	Aspect et/ou déformation Panneau	5 ans		
	Durabilité laquage panneau	5 ans		
	Accessoires / quincaillerie			
	Défaut fonctionnement accessoires	2 ans	Fournir la fiche diagnostic de pose complétée D800G *	Hors défaut de pose et/ou de réglage Refournir avec jeux nécessaire pour la dilatation Hors Joint mangé par les oiseaux
	casse accessoires		Nous fournir des photos pour analyse	
	Rails			
	Galéts			
	U en PVC sur coulisant			
	Joint (plié, dégradé, rétracté)			
	Porte Entrée (ALU - PVC - ACIER)			
	Profils cadre dormant	10 ans	Nous fournir des photos pour analyse	Hors dégradations Hors défaut de pose et/ou réglage Hors barillet standard (2 ans)
	Profils cadre d'ouvrant	2 ans		
	Aspect et/ou déformation panneaux	5 ans		
	Barillet Sécurité ou Haute Sécurité			
	Durabilité laquage			
	Divers accessoires / quincaillerie	2 ans	Fournir la fiche diagnostic de pose complétée D800G pour tout défaut de fonctionnement	
	Serrure connectée			
Entretien nécessaire (pour garder la garantie)	Lubrification Quincaillerie			
	Pièces mobiles	2 fois / an	Lubrifier les pièces mobiles et Points de fermeture + resserrage des vis de fixation si nécessaire	
	Points de fermeture			
	Cylindres	10 000 cycles (4/5ans)	Lubrification avec base de graphite en poudre ou lubrifiants spéciaux. Ne jamais utiliser d'huile.	
	Nettoyage			
Milieu rural	2 fois / an	Toujours terminer par un lavage à l'eau claire et assécher les zones de rétention	Usage de produits agressif, détergents lessive sont à exclure	
Milieu Urbain	3 fois / an			
Milieu Bord de Mer / Milieu Agressif	4 fois / an			

* Défaut nécessitant la fiche diagnostic complétée pour déterminer la responsabilité. Nous pouvons également, proposer un devis pour une intervention payante. S'il est constaté que notre responsabilité est engagée, celle-ci ne sera pas facturée.